

TRANSPORTS / TOURISME : la Compagnie du Mont-Blanc va apporter 200 M€ supplémentaires aux domaines skiables de Chamonix

Le conseil municipal de Chamonix a approuvé un nouvel avenant à la délégation de service public (DSP) des domaines skiables. Il acte l'apport de 200 millions d'euros supplémentaires financés par la [COMPAGNIE DU MONT BLANC](#) / **T** : 04.50.53.12.54 (siège social à Chamonix/Haute-Savoie), société qui exploite notamment les domaines skiables et remontées mécaniques de la vallée de Chamonix, dont 149,5 M€ dédiés à la reconstruction du site des Grands Montets, d'ici la fin du contrat en 2053, rapporte Groupe Ecomedia.

www.compagniedumontblanc.fr/fr